



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF001-5 - Pack TRACFIN + Déontologie + Lutte contre la discrimination

Durée : 6h00

Type : E-learning

Public

L'ensemble des professionnels de l'immobilier, responsables et collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

TRACFIN - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

- Comprendre l'application de la réglementation TRACFIN aux métiers de l'immobilier.
- Organiser son agence pour être en règle avec les obligations TRACFIN.
- Savoir identifier les critères d'alerte dans les dossiers clients et mettre en place les différents niveaux de vigilances adéquates.
- Être en mesure de déclarer les soupçons auprès de TRACFIN.

Déontologie dans les professions immobilières.

- Décrypter le code de déontologie applicable aux professions immobilières.
- Comprendre le mécanisme de fonctionnement, les risques et les sanctions possibles.
- S'approprier les notions clés et les intégrer à sa pratique quotidienne.

Lutte contre la discrimination dans l'accès au logement.

- Comprendre la réglementation en matière de discrimination.
- Mesurer les risques et sanctions encourues.
- Savoir caractériser les éléments constitutifs d'une discrimination ou demande de discrimination.
- Acquérir des éléments de réponse face à une demande de discrimination.
- Déterminer les procédures internes à mettre en place.

Pré-requis

Aucun.

Programme

TRACFIN - Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - 2 heures



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

1 - TRACFIN : pourquoi l'immobilier est concerné ?

2 - L'identification des risques : cas pratiques.

3 - La cartographie des risques : cas pratiques.

4 - L'organisation de l'agence.

5 - Déclaration de soupçon : Mise en pratique.

6 - Validation des acquis.

7 - Mises en situation et cas pratiques.

Déontologie dans les professions immobilières - 2 heures

1 - La déontologie dans l'immobilier.

2 - Le fonctionnement et les instances de contrôle.

3 - Les règles déontologiques à destination des tiers.

4 - Les règles déontologiques liées à la profession et aux modalités d'exercice.

Lutte contre la discrimination dans l'accès au logement - 2 heures

1 - Comprendre la réglementation en matière de discrimination.

2 - Mesurer les risques et sanctions encourues.

3 - Savoir caractériser les éléments constitutifs d'une discrimination ou demande de discrimination.

4 - Acquérir des éléments de réponse face à une demande de discrimination.

5 - Déterminer les procédures internes à mettre en place.

Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) contenant animations, voix off, textes, et quiz.

Expert métier :

- Fabienne PELISSOU TEISSIE - Formatrice, Consultante et Conférencière en immobilier et bâtiment.

- Florian DESBOS - Avocat au Barreau de Lyon.

Modalités et délais d'accès :

Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %





PROGRAMME DE FORMATION

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com

- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE